

SALAH EDDINE CHERRAD ET INES KASSAH LAOUAR

Infrastructures universitaires et territoires urbains

En Algérie, le secteur de l'enseignement supérieur a été doté d'un programme d'infrastructures exceptionnel qui consiste entre autres en la création de 10 nouvelles universités. Il est examiné aussi bien à l'échelle nationale que régionale. Au niveau local, 3 exemples pris dans le nord-est algérien sont étudiés. Il s'avère que leur localisation en dehors des villes va contribuer à la formation de territoires urbains.

Mots clés :

Programme infrastructures universitaires. Ville. Territoire urbain. Aménagement. Gouvernance

Abstract

The sector of the higher education was endowed with an exceptional program of infrastructures which consists among others of the creation of 10 new universities. It is examined so on a national scale as regional. At the local level, 3 examples taken in the Algerian northeast are studied. It turns out that their localization outside cities is going to contribute to the formation of urban territory.

Key words :

Program academic infrastructures. City. Urban territory. Planning. Governance

ملخص

حضي قطاع التعليم العالي ببرنامج هياكل هام، من بين إنجازاته 10 جامعات. ندرس هذا على المستوى المحلي، نقدم 03 أمثلة في الشمال الشرقي الجزائري. البرنامج على المستوى الوطني والجهوي. يتضح من خلال تحليل هذه الأمثلة أن موقعها خارج المدينة يساهم في تشكيل إقليم حضري جديد.

الكلمات المفتاحية :

برنامج الهياكل الجامعية، مدينة، إقليم حضري، تهيئة، الحكم الراشد

JEL CLASSIFICATION : P.25

INTRODUCTION

A la fin de l'année 2007, nous constatons qu'à travers l'ensemble du pays plusieurs grands chantiers ont été achevés ou en activité ou bien viennent d'être lancés. Il n'est point question d'établir un quelconque bilan en raison de leur nature, de leur nombre et de leur dimension ou portée car cela va de l'aéroport en passant par l'autoroute, les agglomérations, les universités.... Tout cela porte à croire que les traits d'une nouvelle géographie commencent à s'esquisser et que de nouveaux territoires sont en train de se configurer.

Notre étude s'intéressera au secteur des équipements universitaires car un grand programme de réalisation d'infrastructures pédagogiques et d'œuvres universitaires a été conçu et connaît un début d'exécution. Celui-ci est d'une grande importance du fait qu'il ambitionne de réaliser durant la période 2005-2009 un total de 481000 places pédagogiques et 359500 lits en occupant un peu plus de 2110ha, localisé dans 44 villes du pays. Ainsi ce programme gigantesque, une fois achevé, contribuera à modifier non seulement ce secteur mais tout son environnement. Il est principalement motivé par le fait que l'université devrait accueillir près d'un million d'étudiants à la fin de l'actuelle décennie. Sur le plan institutionnel, il est l'un des schémas directeurs des grandes infrastructures prévu par la loi relative à l'Aménagement et au Développement Durable du Territoire du 12/12/2001 De ce fait, il est reconnu à ces infrastructures un rôle prépondérant dans la politique actuelle d'aménagement du territoire. Ces équipements considérés comme structurant ont des implications et des répercussions qui se situent à plusieurs échelles : nationale, régionale et locale.

Dans ce papier, nous nous proposons d'examiner successivement :

- d'une part le poids et la localisation de ces futurs équipements universitaires à l'échelle du pays en prenant en référence les grandes entités physiques du pays mais qui elles mêmes sont des zones à caractère urbain, démographique, économique et social bien individualisés et affirmés. Ainsi la bande littorale comprend uniquement les 8 villes portuaires qui sont d'Ouest en Est Oran, Mostaganem, Alger, Boumerdes, Bejaia, Jijel, Skikda et Annaba. En outre pour les commodités de l'analyse la petite ville sublittorale de Targu est ajoutée. La zone tellienne comprend d'Ouest en Est les 14 villes qui sont

Tlemcen, Sidi Bel Abbes, Mascara, Relizane, Chlef, Khemis Miliana, Médéa, Blida, Bouira, Tizi-Ouzou, Mila, Constantine, Guelma et Souk Ahras. La bande des Hauts Plateaux et des Hautes Plaines comprend d'Ouest en Est les 12 villes qui sont Saida, Tiaret, Tissemsilt, Laghouat, Djelfa, Bordj Bou Arreridj, Msila, Sétif, Batna, Oum El Bouaghi, Khenchela, Tébessa,. La zone saharienne comprend d'Ouest en Est les 9 villes qui sont Tindouf, Bechar, Adrar, Ghardaïa, Tamanrasset, Ouargla, Biskra, El Oued et Illizi

- d'autre part le rôle de l'université dans l'aménagement de la ville c'est à dire comment l'université contribue à l'aménager, à la configurer et selon quel type et mode de gouvernance. A ce niveau notre choix s'est porté sur 3 villes du nord-est algérien qui sont Jijel, Constantine et Batna. La première qui est une grande ville se localise dans la bande littorale, la seconde qui est une métropole régionale se situe dans la zone tellienne. Quant à la troisième, qui est aussi une grande ville, elle se localise dans les Hautes Plaines. Celles-ci présentent des réponses pour partie identiques et pour partie différentes à cette problématique de dynamique universitaire et de territoire urbain

1- LA CARTE DES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES À LA FIN DE L'ANNÉE 2004 (CARTE N°1)

A cette date, le pays disposait de 59 établissements universitaires, de différentes tailles, qui étaient répartis dans 41 villes et scolarisaient 720859 étudiants. Leur implantation résulte à la fois des conditions historiques, politiques, économiques, démographiques, régionales, géostratégiques,....

L'image produite est celle d'une importante concentration des établissements universitaires et de leur corollaire à savoir les effectifs étudiants et enseignants dans la bande strictement littorale. Ce sont 20 universités, 13 établissements supérieurs et 1 centre universitaire, localisés dans 9 villes qui assurent les enseignements à 310145 étudiants. Nous avons là 57% des établissements qui prennent en charge 43% des étudiants du pays. Cette image d'une excessive concentration est encore renforcée par la présence d'Alger avec son phénomène de macrocéphalie (2 universités, 12 établissements supérieurs scolarisant 128000 étudiants soit 17,7% de l'effectif total)

Quant à la zone tellienne, son poids est relativement important puisque ses 11 villes qui comptent 8 universités, 4 centres universitaires et 2 établissements supérieurs (22% du total) scolarisent 221751 étudiants soit 30% du total.

Dans la zone des Hauts Plateaux et des Hautes Plaines, l'image s'éclaircit en raison de la faible densité des établissements universitaires. Les villes universitaires qui sont au nombre de 11 comptent 5 universités et 6 centres universitaires. Ces établissements scolarisent 142557 étudiants soit 19% du total.

Quant aux villes universitaires sahariennes, au nombre de 5, elles disposent de 3 universités et de 2 centres universitaires qui scolarisent

43633 étudiants soit 6% du total.

C'est un véritable dégradé allant du nord du pays vers le sud qui est marqué par une grande concentration dans la zone littorale et une très faible présence dans la zone saharienne en passant par des situations intermédiaires. Cette disposition se calque exactement sur celle des densités humaines, de l'armature urbaine... Le phénomène de littoralisation est la marque et la caractéristique majeure.

2 - LES PROGRAMMES D'ÉQUIPEMENT (2002-2006) À L'ÉCHELLE NATIONALE

Sans sous-estimer le contenu des programmes d'équipement précédents, nous nous limiterons à ceux de l'actuelle décennie que l'on peut individualiser en 3 programmes (carte n°2).

2.1 - Le programme 2002-2005 (carte n°3)

Ce premier programme comporte 75900 places pédagogiques et 35250 lits en cité universitaire. Il se répartit comme suit :

- dans la zone littorale 6 universités ont été équipées de 33500 places pédagogiques soit 42,1% du total de ce programme avec une mention particulière pour celle d'Alger (12000 places pédagogiques) et 11 500 lits pour l'hébergement des étudiants soit 32,6% du total.

- dans la zone tellienne 5 universités et 2 centres universitaires reçurent 21100 places pédagogiques soit 27,7% du total et 9000 lits soit 25,5% du total.

- dans la zone des Hauts Plateaux et des Hautes Plaines, 4 universités et 3 centres universitaires furent dotés de 17100 places pédagogiques soit 22,5% du total et 10 250 lits soit 29%.

- quant aux établissements des villes sahariennes, 2 universités et 1 centre universitaire, ils furent dotés de 4200 places pédagogiques soit 5,5% du total et de 3 000 lits soit 8,5%.

En réalité, ces programmes avaient surtout un caractère d'urgence, un objectif de rattrapage, en raison des retards pris dans ce domaine.

2.2 - Le programme de 2005 (carte n°4)

Ce second programme est doté de 134000 places pédagogiques. Il est déjà très important, presque le double du programme précédent. De ce fait il concernera toutes les villes universitaires. Quant au nombre de lits, il s'élève à 152000 soit quatre fois plus que celui du programme précédent. Il y a là également une volonté manifeste de régler les problèmes de vie estudiantine.

Dans la zone littorale, 8 villes universitaires ont reçu 47000 places pédagogiques soit 35% du total. Ce sont Alger (20000 p.p.) et Oran (8 000 p.p.) qui eurent le plus grand nombre. Quant au nombre de lits, ces villes furent dotées de 46000 soit 30% du total.

Dans la zone tellienne ce sont 14 villes qui seront retenues dont certaines d'entre elles pour la première fois (Mila, Relizane, Bouira). Le programme prévoit la réalisation de 51300 places pédagogiques dans 7 universités, 4 centres universitaires et 3 annexes universitaires soit 38,2% du total. Quant aux œuvres universitaires cette zone s'est équipée de 55500 lits soit 36,5% du total.

Il y a là une inversion dans la tendance à l'équipement puisque la zone tellienne en reçoit beaucoup plus que la zone littorale

Dans la zone des Hauts Plateaux et des Hautes Plaines, les 4 universités et les 5 centres universitaires furent dotés de 22700 places pédagogiques soit 16,9% du total. Quant au nombre de lits, il s'élève à 36000 soit 23,6% du total.

Dans la zone saharienne, les 4 universités et les 2 centres universitaires reçurent 12000 places pédagogiques soit 8,9% du total. Pour les œuvres universitaires, la dotation est de 10500 lits soit 6,9% du total.

Ainsi, ce programme initié en 2005 est caractérisé par un grand effort d'équipement des villes intérieures. Cette tendance se confirmera-t-elle dans le programme 2006 ?

2.3 - Le programme de 2006 (carte n°5)

Ce troisième programme comporte 337000 places pédagogiques et 200000 lits auquel a été ajouté un programme dit «spécial de développement des wilayas du Sud» comprenant 10000 places pédagogiques et 7500 lits. Ce programme est de très grande envergure: il représente deux fois et demie le programme de l'année 2005 ! Il concernera toutes les villes universitaires mais aussi il érigera des villes en villes universitaires et créera de nouvelles universités (12 au total). Sans aucun doute ce programme une fois réalisé fixera presque définitivement les grands traits de la future carte universitaire.

Dans la zone littorale, les 8 villes universitaires ont été pourvues de 119000 places pédagogiques soit 34,2% du total et elles ont été dotées de 4 nouvelles universités. A cela s'ajoute 70000 lits soit 33,7% du total.

La dotation octroyée a cette zone demeure importante en terme absolu et en terme relatif. Cependant comme celle-ci se situe au même niveau que dans le programme 2005 on pourrait entrevoir une volonté de ralentir le processus d'équipement des villes littorales et par delà celui du phénomène de littoralisation.

Dans la zone tellienne les 14 villes universitaires qui disposent de 7 universités, 4 centres universitaires et 3 annexes universitaires ont acquis 124500 places pédagogiques soit 35,8% du total et elles ont été dotées de 5 nouvelles universités. Quant aux œuvres universitaires, elles ont bénéficié de 75500 lits soit 36,1% du total.

Ainsi dans ce programme comme dans le précédent, c'est la zone tellienne qui arrive en première position en terme absolu et en terme relatif. Cela serait la confirmation d'une volonté de glissement des infrastructures pédagogiques et des œuvres universitaires du littoral vers l'intérieur.

Dans la zone des Hauts Plateaux et des Hautes Plaines, les 12 villes qui disposent de 5 universités de 6 centres universitaires et d'une annexe universitaire bénéficièrent de 73500 places pédagogiques soit 21,1% du total et elles furent dotées de 3 nouvelles universités. Quant aux œuvres universitaires elles reçurent 42000 lits soit 20,2% du total.

Dans la partie saharienne, le nombre des villes universitaires a augmenté puisqu'il est passé de 5 à 9. Les 3 universités existantes auxquelles s'ajoutent 2 centres universitaires et 2 annexes universitaires obtinrent 24000 places pédagogiques soit 6,9% du total. Pour les œuvres universitaires, elles reçurent 14500 lits soit également 6,9% du total. Avec ce programme tous les chefs-lieux de wilaya ont été équipés et sont devenus universitaires.

Au total, en 2005 et en 2006 un très important programme d'équipement, caractérisé par un grand volontarisme, a été retenu. Il comporte 481 000 places pédagogiques (134000 et 347000) et 359500 lits (152000 et 207500) et il a nécessité une assiette foncière de près de 2110 ha pour les besoins de son implantation.

Le secteur de l'enseignement supérieur s'est doté très rapidement d'un programme en infrastructures qui constitue d'ailleurs les axes principaux du Schéma Directeur des Etablissements Universitaires et des Structures de Recherche.

Ces infrastructures universitaires contenues dans ce programme étant localisées à l'échelle nationale et plus précisément par zone homogène et par wilaya (rappelons que ce sont leurs chefs-lieux qui sont les villes universitaires mis à part le cas de Khemis Miliana dans celle d'Ain Defla) qu'en est-il d'abord à l'échelle régionale et par la suite à l'échelle locale ?

3 - LES PROGRAMMES D'ÉQUIPEMENT (2002- 2006) À L'ÉCHELLE DU NORD-EST ALGÉRIEN

Ces nouvelles dotations en infrastructures prennent en considération plusieurs éléments à savoir l'état actuel des universités (nombre d'étudiants, les infrastructures existantes), les projections d'effectifs des nouveaux étudiants pour la période 2005-2009 et la taille des villes universitaires.

A l'échelle régionale, pour illustrer notre propos, 3 villes universitaires sont retenues: ce sont Jijel, Constantine et Batna. Elles se localisent dans les 3 premières zones naturelles du pays.

Celles-ci ont reçu, durant la première moitié de l'actuelle décennie, les dotations suivantes :

- Jijel a bénéficié de 10000 places pédagogiques (2000 + 4000 + 4000) et de 7500 lits (1500 + 3000 + 3000).
- Constantine a reçu 56 500 places pédagogiques (4000 + 6000 + 46500) et 42000 lits (2000 + 12000 + 28000).
- Batna a été dotée de 28000 places pédagogiques (2000 + 4000 + 22000) et 22 000 lits (2000 + 9000 + 11000).

Il s'avère que la part la plus importante des nouvelles infrastructures revient aux villes universitaires de l'intérieur puisque sur un total de 94500 places pédagogiques, elles ont obtenu 84500 soit 84,9% alors que pour le nombre de lits et sur un total de 71500 elles ont reçu 64000 soit 89,5%. Ainsi il existe une nette préférence pour les régions intérieures du pays. Il y a manifestement un souci très clair de rééquilibrage en faveur de ces régions.

Ces 3 villes qui scolarisaient 118300 étudiants en 2006-2007 (65200 étudiants à Constantine, 44 200 étudiants à Batna et 11600 étudiants à Jijel) pourront accueillir entre 113400 et 141750 nouveaux étudiants une fois ces infrastructures réalisées c'est-à-dire le double de leurs effectifs actuels.

Ces infrastructures nécessitant des assiettes foncières importantes, adaptées, en raison de leur nature, de leur consistance et de leur ampleur, posent immédiatement les questions de localisation (dans le tissu urbain de la ville, dans sa banlieue ou bien à sa périphérie ?), de type de répartition (un ou plusieurs sites ?). Et de fait quelles furent les logiques utilisées ?

En réalité ceci a été réglé par le fait que les programmes de 2005 et surtout ceux de 2006 disposaient d'une donnée supplémentaire. Ces infrastructures s'inscrivaient dans le cadre de la création de nouvelles universités. Dans ces conditions il est prévisible qu'elles allaient être implantées sur un seul site et sur une parcelle de terrain d'un seul tenant.

L'analyse nous révélera des similitudes mais aussi des différences. En effet, ces 3 universités ne seront construites ni dans le tissu urbain de leur ville, ni dans leur banlieue, ni dans leur territoire communal. Elles seront bâties dans le territoire d'une de leur commune limitrophe. Quant à leur site, elles seront édifiées à proximité soit d'une petite agglomération, soit d'un chef-lieu de commune soit d'une ville nouvelle.

Cette option de construire des campus universitaires à la grande périphérie des villes n'est pas sans conséquences pour leur développement urbain et leur forme

3.1 - La nouvelle université de Jijel (carte n°6)

Il est prévu de réaliser 8000 places pédagogiques (12000 étudiants attendus) et 6000 lits dans le cadre d'une nouvelle université à Tassoust qui est une agglomération secondaire relevant de la commune d'Emir Abdel Kader. Elle se situe à une quinzaine de kilomètres de Jijel. Le

terrain qui lui a été réservé s'étend sur 36 ha et est d'un seul tenant. Le choix de cette localité a pour origine la réalisation d'un premier programme (2002-2005) de 2000 places pédagogiques et de 1500 lits. Celui-ci a été dicté par le fait que d'une part l'actuel campus universitaire est complètement saturé et que d'autre part les disponibilités foncières pour ce type de programme sont très réduites dans le périmètre urbain de Jijel.

C'est d'une manière volontariste que ce site fut retenu pour la réalisation du premier et par la suite du second programme d'infrastructures. Optant pour la politique de la *tabula rasa* les autorités locales les implantèrent, en milieu rural et en zone agricole (arboriculture, maraîchage), en prolongement de la petite agglomération de Tassoust qui comptait 6339 habitants en 1998.

Celle-ci présente l'avantage d'être à proximité de la route nationale (R.N 43), de la voie express et de la voie ferrée qui relie Jijel à Constantine. En outre l'aéroport, le port et la zone industrielle de Taher sont à une distance très proche.

Ainsi à la politique du coup parti lui a succédé celle du coup par coup. Ces deux logiques ne sont point contradictoires en ce sens qu'elles s'épaulent et s'articulent mutuellement (une assiette foncière de l'ordre de 24ha est d'ailleurs déjà réservée pour de futures infrastructures). C'est le second programme, plus consistant que le premier, qui a contribué à la création d'une nouvelle université. Ici c'est l'effet de distance, d'éloignement, qui aurait prévalu.

Sur le plan spatial, l'extension de la ville de Jijel se fera probablement en direction de Tassoust c'est-à-dire dans sa partie orientale.

3. 2 - La nouvelle université de Constantine (carte n°7)

Il est prévu de réaliser 52500 places pédagogiques et 40000 lits à proximité immédiate de la ville nouvelle Ali Mendjeli qui se situe à cheval entre les communes d'Ain Smara et celle du Khroub et à une quinzaine de kilomètres de Constantine. Son terrain d'assiette, d'un seul tenant, est de 150ha qui évoluera pour atteindre par la suite les 180ha.

La réalisation de cette nouvelle université en dehors du tissu urbain de Constantine s'est imposée d'elle-même car d'une part l'actuel campus universitaire est complètement saturé et d'autre part les disponibilités foncières pour ce type de programme sont pratiquement inexistantes. Comme à la même période au niveau de la ville nouvelle Ali Mendjeli un pôle universitaire a été réalisé comprenant 12000 places pédagogiques et 8000 lits dans 2 de ses unités de voisinage, les autorités locales étaient enclines, prédisposées à localiser ces nouvelles infrastructures dans la ville nouvelle car certaines des unités de voisinage étaient encore vierges de toute occupation.

C'est ce territoire urbain en formation qui fut retenu pour abriter ces infrastructures mais avec des différences très notables dans le nombre

et dans la localisation des places pédagogiques. Ainsi la nouvelle université initialement dotée de 52500 places fut amputée de 8500 places. Celles-ci furent dispatchées comme suit: 6000 places dans le pôle universitaire de la ville nouvelle, 2000 places pour le département des sciences vétérinaires qui se localise dans la commune du Khroub et 500 places pour l'institut de la nutrition, d'alimentation et de technologie agroalimentaire qui est situé à la sortie de la ville de Constantine. Quant aux 44000 places pédagogiques et les 40000 lits restants, il fut décidé de les implanter dans un espace limitrophe à la ville nouvelle. Ce campus sera conçu sous la forme d'une ville universitaire c'est à dire qu'outre les infrastructures pédagogiques, scientifiques, de vie étudiante (résidence et restaurant universitaire), il est programmé la construction de 1700 logements pour les enseignants et également des équipements commerciaux.

Sur le plan spatial, c'est la ville nouvelle avec ses infrastructures universitaires qui devient un foyer de développement. Il y a un net glissement vers le sud de la métropole.

3.3 - La nouvelle université de Batna (carte n°8)

Il est prévu de réaliser 26000 places pédagogiques à proximité immédiate du chef lieu de la commune de Fesdis sur un terrain d'une superficie de 130 ha et d'un seul tenant. Cette nouvelle université se situe à une dizaine de kilomètres au nord-est de Batna et en bordure de la route nationale (RN 3). En réalité elle est greffée sur cette localité qui comptait 5 811 habitants en 1998 et 6360 en 2002.

Le choix de regrouper toutes les infrastructures en un seul site éloigné de la ville de Batna a été dicté par le fait que d'une part l'université actuelle connaît des problèmes de gestion et de relations car elle dispose de 9 campus disséminés à travers le tissu urbain et d'autre part par une absence de disponibilités foncières urbaines pour un programme d'une telle envergure.

C'est donc de la même manière que pour les précédentes universités c'est-à-dire volontariste que ce site fut retenu. Et tout en optant pour la politique de la *tabula rasa* les autorités locales les implantèrent, en milieu rural et en zone agricole.

3.4 - Gouvernance et conséquences territoriales

Ces territoires universitaires qui sont aussi, dans une certaine mesure, les territoires du savoir deviendraient en raison de leur localisation les «têtes de pont» des futurs territoires urbains de leur ville.

Ainsi contrairement aux décennies précédentes (1970, 1980 et 1990) qui étaient caractérisées par des extensions et des «têtes de pont» ayant soit une fonction d'habitat (ZHUN, lotissements...) soit une fonction industrielle (Z.I., ZAC...) désormais ce sont les campus universitaires qui assureraient ce rôle.

Ces implantations éloignées des villes ne sont pas sans conséquences sur le développement et le fonctionnement territorial de ces entités

urbaines. En d'autres termes, ces nouveaux campus vont contribuer à aménager leur espace limitrophe mais aussi l'espace qui les relie à leur ville. Les conséquences se feront sentir au niveau du foncier, de l'habitat, des offres d'emploi et des différents services nécessaires.

A un certain niveau d'analyse, on peut s'interroger sur cette tendance à leur localisation en milieu rural, à la grande périphérie, qui en réalité est un mouvement centrifuge. Celle-ci peut être interprétée comme étant soit un rejet, un éloignement par rapport à la ville, soit un acte de solidarité intercommunale. L'étude au cas par cas nous révèle une diversité de situation :

- la nouvelle université de Jijel : sa localisation à Tassoust fut retenue sur recommandation des élus locaux de Jijel et approuvée par les élus siégeant au niveau de l'assemblée de la wilaya. En effet il s'avère que les élus ont opté pour ce site en raison de la saturation de l'actuel campus mais aussi parce que la plaine de Jijel connaît un important mouvement d'urbanisation caractérisé par une certaine anarchie. Ce pôle universitaire avec d'autres équipements seraient les éléments et les pivots structurants et organisateurs. Il y a là en termes de gouvernance une prise de décision résultant d'une convergence d'intérêts des différents acteurs que ce soient les collectivités locales, les autorités locales, les responsables universitaires et les techniciens de l'aménagement. Cette petite agglomération de Tassoust participe ainsi à l'aménagement de l'arrière pays de Jijel comme un maillon d'une chaîne qui comprendrait plusieurs autres localités.

- la nouvelle université de Constantine : son implantation à une quinzaine de kilomètres de Constantine et à proximité immédiate de la ville nouvelle Ali Mendjeli relève en partie de la même logique que pour le cas de Jijel sauf qu'ici elle est accolée à une nouvelle grande agglomération. Cette localisation relève de la décision d'un seul acteur qui est l'autorité locale (le wali). En effet ni les élus locaux, ni les universitaires, ni les techniciens de l'aménagement ne furent sollicités pour un avis préalable. Mais il est vrai que le concept utilisé, celui de ville universitaire est également inédit et innovateur. C'est un mode de gouvernance monolithique et éclairé.

- la nouvelle université de Batna : sa localisation à Fesdis qui se situe à une douzaine de kilomètres de Batna fut retenue sur recommandation des responsables universitaires. Autorité locale, élus à l'échelon de la commune et de la wilaya ainsi que techniciens de l'aménagement, ont approuvé ce choix. Il est vrai que cette décision est une réponse à une nécessité (disponibilité foncière) mais aussi à une aspiration de ne point renouveler l'expérience d'une université écartelée entre 9 campus disséminés à travers la ville.

Pour mener à bien cette opération les universitaires créèrent un atelier de réflexion sur les conditions d'implantation de la nouvelle université dans le cadre d'un plan d'occupation des sols (POS). Celui-ci a abordé les différents aspects dans un plan directeur (site, superficie, répartition des espaces pédagogiques, de vie universitaire.

Nous sommes là dans le cadre de l'exercice d'une gouvernance caractérisée par un consensus.

De ces 3 exemples nous retiendrons qu'il a été fait usage d'éléments communs :

- ces infrastructures universitaires renouent avec une certaine conception marquée par le gigantisme des infrastructures dans un même site allant jusqu'à la démesure ;
- elles appliquent le principe de la *Tabula rasa* en dehors des périmètres urbains actuels des villes et la perspective d'un renouvellement urbain n'est guère entrevue ;
- ces nouvelles universités qui sont construites le long de voies express et à proximité des aéroports, jouent le rôle de vitrine. Cet effet de présentation, d'exposition, est indéniable. Désormais c'est par le territoire du savoir que l'on accède, que l'on aborde la ville.

Dans les 3 cas, nous avons l'exercice d'une gouvernance volontariste. Cependant pour chacun d'eux nous avons un acteur principal qui est à l'origine de la prise de décision.

Dans les 3 exemples présentés l'espace rural joue le rôle d'un espace de réserve appelé à subvenir aux différents besoins. Et dans ces conditions les espaces situés entre elles et la ville et qui ne sont point de petits interstices sont appelés à devenir des territoires urbains.

Références bibliographiques

CHERRAD S.E. & SAHRAOUI B., 2004. Constantine: une métropole à la recherche de sa gouvernance. *In Revue du LAT N°4-2005/2. Université de Constantine.*

KASSAH LAOUAR I., 2007. *La ville nouvelle Ali Mendjeli : Acteurs et gouvernance dans le processus d'édification.* Mémoire de magister, D.A.T. Université de Constantine.

BOUCHEFRA H., 2006. *Croissance urbaine et périurbanisation de la ville de Jijel.* Mémoire de magister, D.A.T. Université de Constantine.

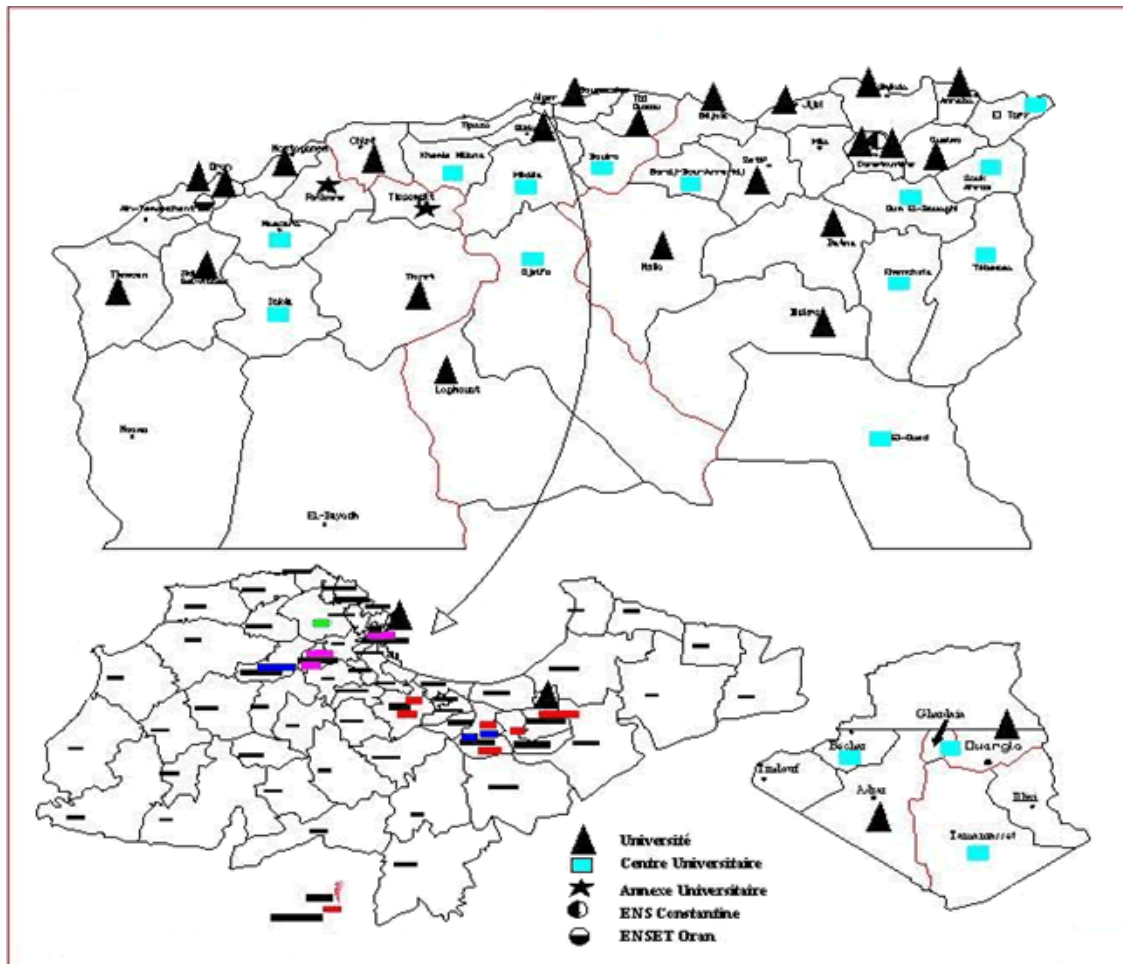
MESRS – CREAD : 2006, *Schéma Directeur d'Aménagement de la Carte Universitaire.* Document. Alger.

SOUISSI F., 2006. *Croissance urbaine et périurbanisation de la ville de Batna.* Mémoire de magister, D.A.T. Université de Constantine.

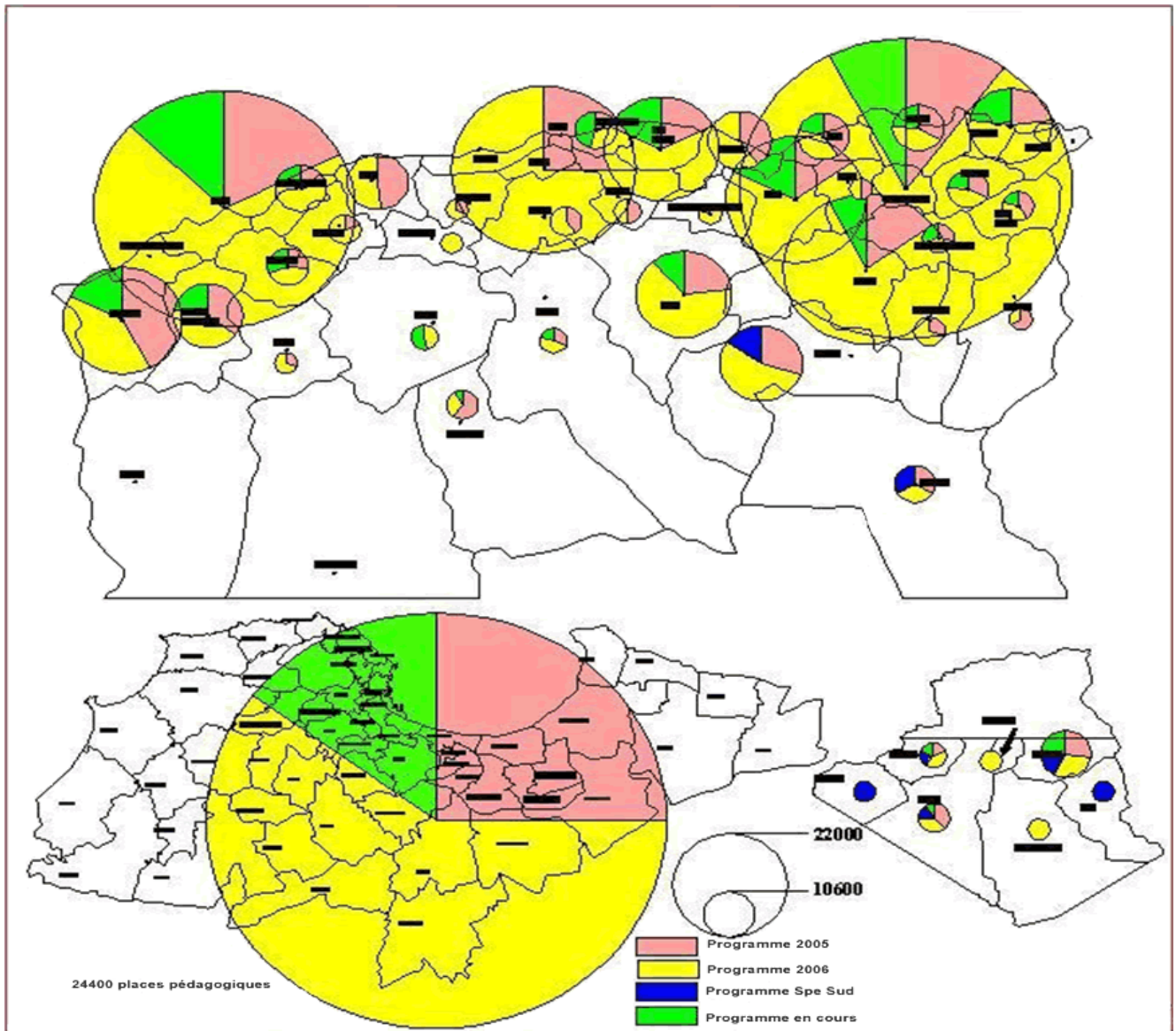
IMAGE

IMAGE

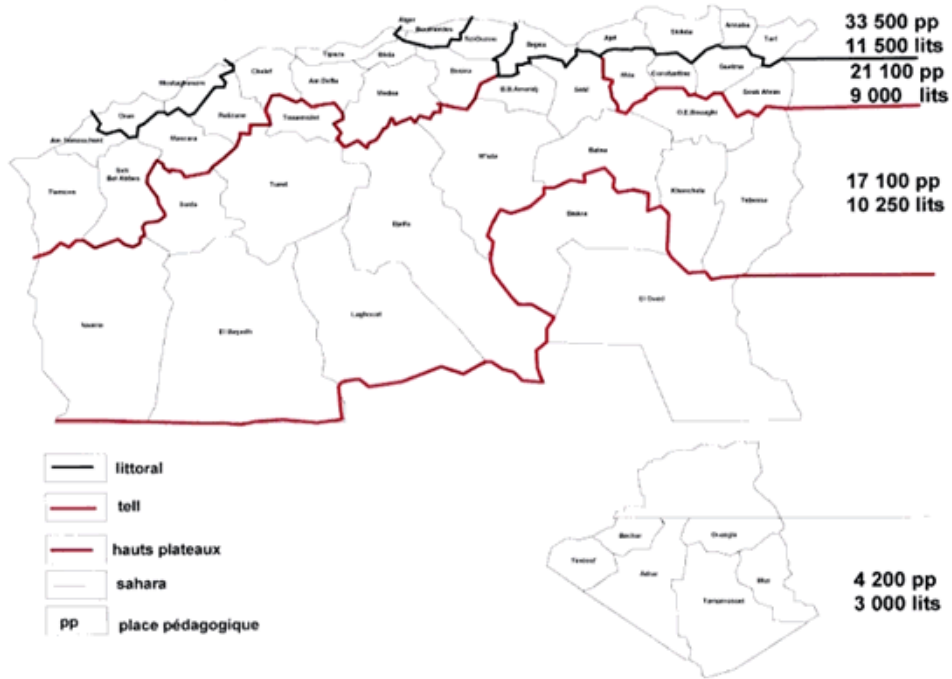
Carte 1 : Répartition des établissements de l'enseignement supérieur



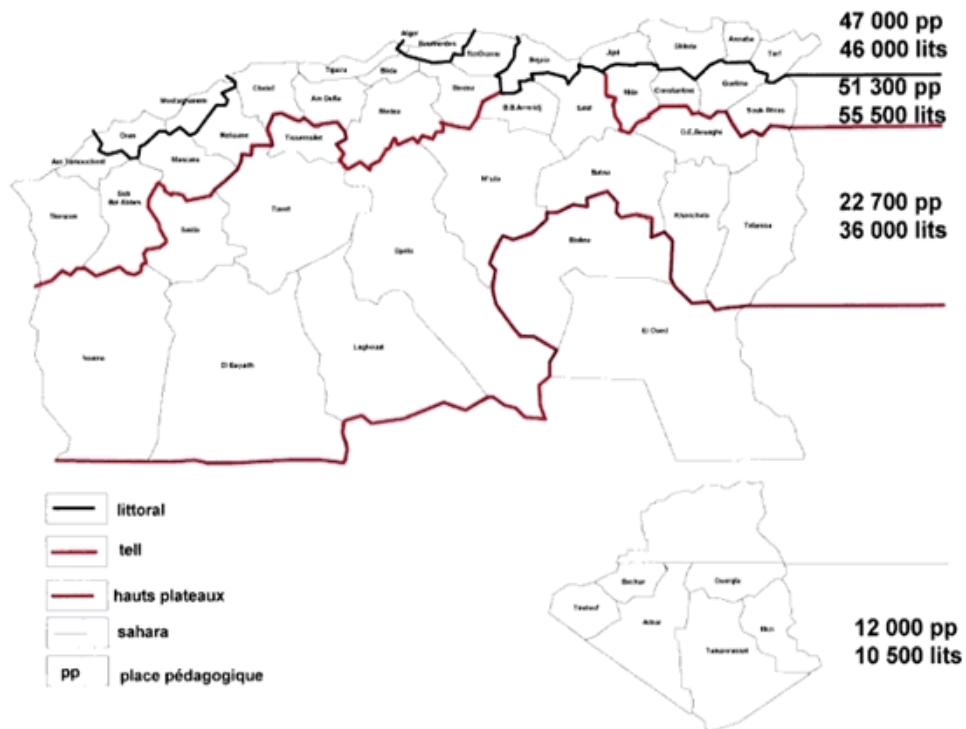
Carte 2 : Programme des infrastructures universitaires (2005-2009)



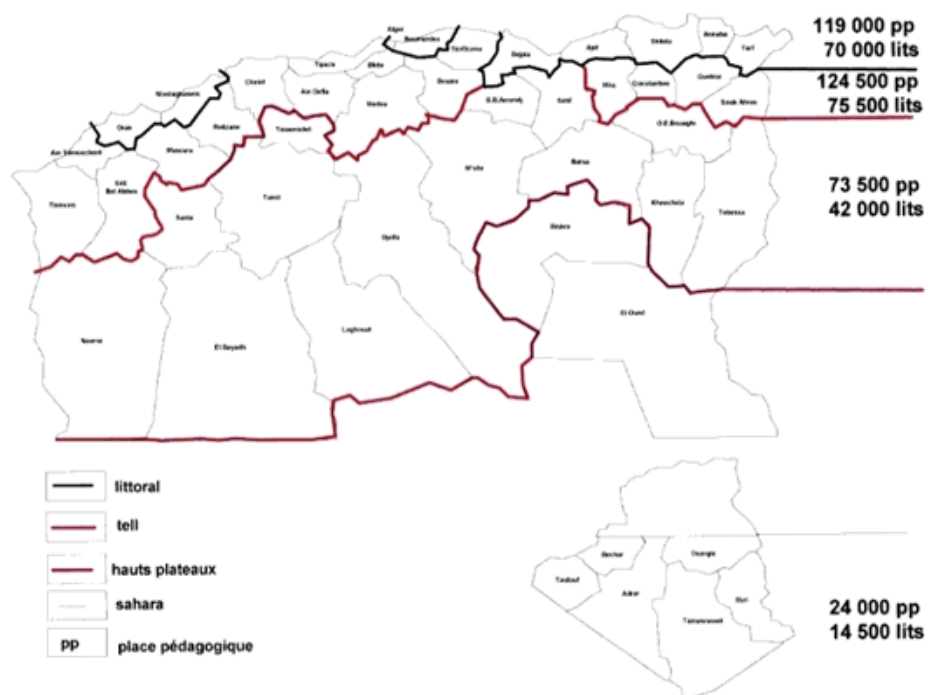
Carte 3 : Programme d'équipement universitaire 2002-2005



Carte 4 : Programme d'équipement universitaire année 2005



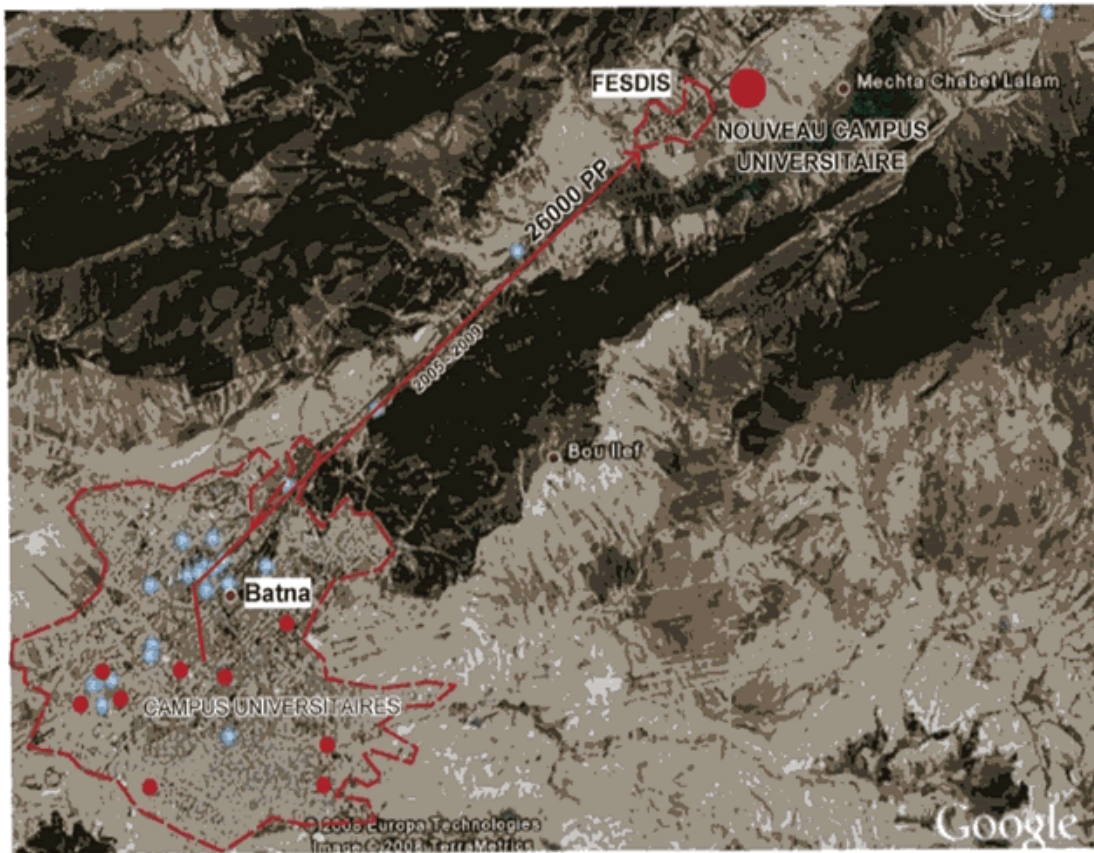
Carte 5 : Programme d'équipement universitaire année 2006



Carte 6 : Localisation de la nouvelle université de Jijel



Carte 8 : Localisation de la nouvelle université de Batna



Notes

[*] Université de Constantine, Chercheur associé au CREAD

[**] Université de Constantine, Chercheur associé au CREAD